Déclaration de Niamey

Les terres arides dans l'agenda de Rio +20 : un enjeu mondial et un focus pour l'Afrique

---

Conférence Afrique - Brésil - France sur la lutte contre la désertification en Afrique

(ICID + 19, Afrique)

Niamey, République du Niger, 24-25 Octobre 2011

en perspective

du 6ème Forum Mondial de l'Eau (Marseille, Mars 2012)

et de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio+20, Juin 2012)

RESUME EXECUTIF

L'Afrique, le Brésil et la France s'associent pour lutter contre la pauvreté, la dégradation des terres, la sécheresse et la désertification en Afrique

- **Une dynamique portée par la coopération tripartite Afrique-Brésil-France**
  L'Agence panafricaine de la grande muraille verte (APGMV), l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et le Centre de gestion et d'études stratégiques du Brésil (CGEE) ont organisé, les 24 et 25 octobre 2011, à Niamey et en collaboration avec le gouvernement de la République du Niger, la conférence internationale « Pour un développement durable des zones arides en Afrique » (ICID +19 en Afrique). La centaine de participants (scientifiques, décideurs, institutionnels) a adopté la *Déclaration de Niamey* en vue notamment de la transmettre au comité préparatoire de la conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio+20, de juin 2012.

- **La désertification : un enjeu mondial et vital pour l'Afrique**
  Phénomène mondial aux causes et conséquences multiples, la désertification affecte particulièrement le continent africain, très vulnérable du fait de l'insécurité alimentaire et de la pression anthropique sur les ressources naturelles. La conférence tripartite organisée à Niamey visait à évaluer la situation des régions arides avec un focus particulier sur l'Afrique, dans la perspective de favoriser la lutte contre la pauvreté, la dégradation des terres, la sécheresse et la désertification.

- **22 recommandations pour le développement durable des Terres Arides**
  La *Déclaration de Niamey* invite les dirigeants mondiaux qui participeront à la Conférence de Rio + 20 à porter une attention particulière et à prendre des décisions innovantes afin de promouvoir le développement durable des zones sèches, notamment en Afrique. Pour cela, la déclaration comprend 20 recommandations, visant à :

  - **Renforcer la gouvernance et le développement durable** dans les zones sèches , en mettant en œuvre des accords environnementaux multilatéraux et en soutenant des politiques regionale, nationales et locales établies selon une logique conforme aux préceptes du développement durable.
  - **Encourager la coopération internationale**, afin d'améliorer l'efficacité des programmes de développement. La coopération Sud-Sud et la coopération tripartite (Sud-Nord-Sud) doivent être particulièrement prises en compte et privilégiées.
  - **Améliorer la coopération scientifique**, **le renforcement des capacités et le transfert de technologie**, par un soutien aux initiatives et aux programmes de recherche intégrés et interdisciplinaires, la mise en réseaux, l'échange et le partage de données, la formation, l'expertise locale, l'innovation, les partenariats public-privé et la diffusion des connaissances.

Introduction

Une centaine de participants, chercheurs et décideurs en provenance de pays africains, du Brésil, d'Argentine, de France, et des organisations internationales, se sont réunis à Niamey, au Niger, les 24 et 25 Octobre 2011, dans le cadre d'une conférence intitulée: « Lutte contre la désertification en Afrique » ou « ICID + 19 en Afrique ». Cette initiative tripartite a été prise par les pays africains sous la tutelle de l'Union africaine, l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), en étroite collaboration avec l'Institut de Recherche pour le Développement - IRD (France) et le Centro e Estudos de Gestão Estratégicos - CGEE (Brésil). Cette conférence visait à évaluer la situation des régions arides (arides, semi-arides et subhumides sèches), avec un focus particulier sur l'Afrique, dans la perspective de favoriser le développement durable, la lutte contre la dégradation des terres, la sécheresse et la désertification. Les participants ont abouti à des conclusions et adopté des recommandations destinées aux décideurs politiques, en vue notamment de les inscrire dans l'agenda du Sommet de Rio + 20 qui se déroulera en Juin 2012.

Un défi mondial

Plus de 2 milliards de personnes vivent dans les zones arides du monde et la majorité d'entre elles se situe en dessous du seuil de pauvreté. La désertification et la dégradation des terres résultent des pratiques d'une agriculture non durable, d'un élevage extensif et de la mauvaise gestion des ressources naturelles dont l'eau, les sols et la biodiversité. La forte variabilité du climat et les changements climatiques aggravent cette dégradation.

Un focus sur l'Afrique

L'Afrique est le continent le plus vulnérable à la désertification, la dégradation des sols et les effets de la sécheresse (DLDD). Selon la Banque mondiale, 40% de la population sahélienne vit sous le seuil de pauvreté. La situation actuelle est déjà très grave en raison de l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pression anthropique sur les ressources naturelles. De plus, la vulnérabilité de l'Afrique à la désertification est exacerbée par la croissance démographique et les effets du changement climatique.

Le Contexte Institutionnel

La présente déclaration prend en compte les trois conventions de Rio (CCNUCC, CDB et UNCCD). Les participants à la Conférence de Niamey ratifient la Déclaration de Fortaleza,

« Un appel pour une action sur les terres arides » adoptée au cours de l'ICID + 18 à Fortaleza, au Brésil, en août 2010, ainsi que la Déclaration de Mendoza, adoptée lors de l'ICID + 19 à Mendoza, en Argentine, en Septembre 2011. Les recommandations contenues dans la troisième partie de la présente déclaration complètent ces déclarations, avec un focus particulier sur Afrique.

Déroulement de la Conférence

Bien que reconnaissant les améliorations réalisées par des initiatives de développement menées durant la dernière décennie par les gouvernements nationaux, les organisations régionales ou locales, les participants constatent que le développement durable du continent africain est toujours menacé par divers facteurs tels que l'utilisation extensive des terres, le manque de gouvernance environnementale et la faible diffusion des connaissances scientifiques. Les quatre thématiques suivantes ont été discutées lors de la conférence de Niamey au cours de tables rondes : *la sécurité alimentaire ; les politiques sociales et le changement climatique ; la gestion des eaux et des sols ; les plantes et les communautés microbiennes des sols et la dimension régionale de la gestion des terres arides.*

Les Recommandations

Vers un Développement Durable

1. Le développement durable des zones arides et la lutte contre la dégradation des terres et la désertification devraient être encouragés grâce à l'introduction des dimensions environnementale, sociétale et économique dans la planification du développement et sa mise en œuvre.
2. Les mesures prioritaires et les politiques à mettre en œuvre doivent intégrer, entre autres, la disponibilité et la gestion de l'eau, la conservation des sols et l'utilisation durable des terres.
3. La transition vers le développement durable nécessite un passage à une économie plus verte des zones arides, comme c'est le cas dans d'autres régions. L'approche de l'économie verte devrait intégrer pleinement les besoins pour la gestion durable des

terres mais ne pas être utilisée comme barrière commerciale à l'encontre des exportations des pays en développement.

4. Les énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse) doivent être renforcées dans les zones arides. Les pays en développement sont encouragés à profiter des opportunités financières offertes par les mécanismes existants ou émergents tels que ceux découlant des conventions de Rio (marché du carbone, Fond Mondial de l'Environnement). De même, les activités en agroforesterie et en gestion des eaux, y compris les eaux souterraines, doivent être mieux prises en compte et figurer dans les politiques de développement.

Vers une Meilleure Gouvernance

La gouvernance et le développement durable dans les zones arides doivent être renforcés à différents niveaux, en mettant en œuvre les accords environnementaux multilatéraux et en soutenant des politiques nationales et locales, notamment:

5. en tenant compte des savoirs traditionnels, des pratiques culturelles, des besoins et des aspirations des populations locales,
6. en renforçant la coopération régionale entre les États, directement ou par l'intermédiaire d'organismes dédiés tels que l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte et les agences de bassins fluviaux,
7. en utilisant des moyens politiques différents, y compris la participation des populations locales et en facilitant leur accès au foncier. Ces mesures doivent être compatibles avec les pratiques culturelles et les lois coutumières.

La Coopération Internationale

La coopération internationale doit être encouragée car une meilleure coordination des programmes de développement améliore leur efficacité. La coopération Sud-Sud et la coopération tripartite (Sud, Nord, Sud) doivent être particulièrement prises en compte et encouragées.

8. La coopération Sud-Sud, notamment lorsqu'elle implique des pays africains et des pays émergents, comme le Brésil, est un puissant levier de développement car certains pays émergents ont déjà expérimenté avec succès des politiques de lutte contre la dégradation des sols et la désertification.

9. La coopération tripartite, qui associe les pays en développement, émergents et développés doit également être stimulée. Les donateurs et les prêteurs internationaux - les Etats, les institutions financières, les fondations, les entreprises philanthropiques - sont invités à accorder une attention particulière aux besoins exprimés par les organisations régionales directement impliquées dans la lutte contre la désertification, tout en gardant à l'esprit les principes de la Déclaration de Paris.

La Coopération Scientifique, le Renforcement des Capacités et le Transfert de Technologie

Les efforts pour améliorer la coopération scientifique consacrée aux zones arides devraient être encouragés à tous les niveaux.

10. Par le soutien à des initiatives en Science, Technologie et Innovation dans les pays situés en régions arides et par le renforcement des centres d'excellence régionaux et continentaux sur des sujets concernant la sécheresse et la désertification.
11. Les réseaux nouveaux et existants et les observatoires consacrés à des approches intégrées en matière de changement climatique, de dégradation des sols et de désertification, de migrations, de santé et d'expériences de développement durable doivent être renforcés.
12. L'échange et le partage des informations et des données relatives aux terres arides doivent être facilités entre les scientifiques et rendus utilisables par les décideurs.
13. Les programmes de recherche interdisciplinaire sont préconisés (l'apport des sciences sociales est particulièrement requis). En effet, ceux-ci sont particulièrement adaptés pour prendre en compte tous les impacts - sociaux, économiques et environnementaux - des mesures et des politiques de lutte contre la désertification et la promotion du développement durable dans les zones arides.
14. Les activités de recherche devraient fournir et améliorer l'expertise locale sur la gestion des terres arides.
15. Les activités de recherche devraient contribuer à la formation et au renforcement des capacités dans les régions arides.
16. Par ailleurs, la connaissance scientifique et sa diffusion vers la société civile - principalement à travers le système éducatif – doivent être améliorées. L'information

sur les politiques relatives à la sécheresse et à la désertification en Afrique devrait être renforcée.

17. Les activités de recherche doivent conduire aux productions classiques du savoir - telles que les publications scientifiques - mais aussi à des résultats spécifiques qui pourraient être utilisés directement par les décideurs et les autres acteurs.
18. Des efforts doivent être entrepris afin d'établir l'état de l'art dans les différents domaines scientifiques consacrés aux zones arides, y compris avec le recours à des indicateurs d'impact, pour savoir si les résultats scientifiques ont été appliqués, et dans ce cas, si ces applications ont été couronnées de succès.
19. Les liens entre la recherche et l'innovation doivent être intensifiés de même que le recours aux partenariats public-privé. Des stratégies d'intensification écologique fondées sur la valorisation de la diversité des ressources biologiques locales et sur le développement des biotechnologies sont préconisées.

Prospective, Stratégie et Objectifs

20. Des échanges réguliers entre scientifiques, décideurs et responsables politiques traitant des zones arides doivent être intensifiés.
21. Des stratégies à court, moyen et long terme sont nécessaires pour mieux surveiller la mise en œuvre des actions contre la dégradation des terres et la désertification. À cet égard, un objectif de « zéro dégradation » des terres devrait être adopté.
22. Au-delà de Rio + 20, les OMD qui seront définis pour la période postérieure à 2015 devraient accorder une attention particulière au développement durable des zones arides et en faire une cible prioritaire.

Les participants au séminaire de Niamey (ICID + 19 en Afrique) invitent les dirigeants mondiaux participant à la Conférence de Rio + 20 à porter une attention particulière et à prendre des décisions innovantes afin d'intensifier les efforts visant au développement durable, à la lutte contre la dégradation des terres et la désertification et à l'atténuation des effets de la sécheresse dans les zones arides. Ils invitent les décideurs politiques des pays et des institutions concernés à utiliser la présente Déclaration et à la diffuser à toutes les parties prenantes.

Niamey, le 25 Octobre 2011